

Réunion des formateurs du 15/02/2022

Cette séance a eu lieu à la salle du Conseil de la Mairie du 7ème, étant donné que celle de la rue Amélie était redevenue Centre de vaccination.

Elle a réuni 12 participants.

Les points suivants ont été évoqués :

Ouverture d'un nouveau atelier dans les locaux de l'Association «Les mains agiles» dans le 15ème, 18 bis rue des 4 frères Peignot 75015 Paris (métro Charles Michel).

Une première visite a eu lieu le 3 février 2022 avec Yves et Anny qui ont reçu un bon accueil.

Yves en donne le compte rendu :

La salle de 40 m² en rez de chaussée est en bon état, elle peut recevoir environ 10 personnes. Elle comporte déjà une box Orange.

L'Association (Mme Eunice Gomez directrice et Mme Gilda Napoli) semble plutôt favorable à l'accueil de Ramage le jeudi après midi.

Les formateurs posent diverses questions qui seront abordées lors de la prochaine rencontre prévue le **3 mars 2022** à 15h : existence de placards de rangement, nombre de chaises, visite de la cave (?), montant de la participation aux frais de fonctionnement, etc.

Un projet de Convention qui demande de petites adjonctions, a été élaboré.

Si les partenaires sont d'accord, un premier atelier Ramage pourrait commencer le 10 mars.

Les participants à l'Association venant à Ramage devraient acquitter aussi la cotisation Ramage de 40 €. Toutefois, celle-ci pour 2022 pourrait être proratisée en fonction de la durée d'activité.

S'agissant des futurs participants, outre, les quelques personnes déjà intéressées venant des ateliers Miollis ou Bausset, il faudrait prévoir de contacter par mail les habitants du 15ème arrondissement pour leur annoncer l'ouverture d'un nouvel atelier.

Les formateurs intéressés par la formation dans cet atelier devront l'indiquer à Yves.

Pour la prochaine réunion du 3 mars, certains formateurs : Bruno, Michel, Robert, Geneviève, Jean-Pierre expriment le souhait d'y participer selon leurs disponibilités et celles de Mme Eunice Gomez qui devra en être prévenue à l'avance.

Assemblée générale Ramage.

Yves indique que l'Assemblée se tiendra le 1er mars 2022 en remplacement de la séance de formation avec l'ordre du jour annuel habituel :

- examen du compte financier 2021 par Jean-Pierre Le Loch et Jean-Pierre Gay
- présentation du rapport moral de 2021
- élection des membres du Conseil d'administration

Diverses questions sont posées concernant la convocation des adhérents à jour ou non de leur cotisation.

Yves rappelle que pour l'Assemblée 2021 ayant eu lieu par Zoom seulement un ou deux adhérents y avaient participé.

Après échanges, il est convenu d'envoyer la convocation à tous les adhérents.

Jean-Pierre disposant du fichier informatique des cotisants se chargera de l'envoi.

Les cours du lundi matin continuent, les dates et sujets sont indiqués sur le site Ramage.

Certains cours sont accessibles aux apprenants par module de 2h.

La séance est levée à 11h45.